

15 1 1 18
JEUDI

À destination des services et structures en lien avec le secteur personnes en situation de handicap, personnes âgées.

En partenariat avec l'association des aveugles et malvoyants des Hauts-de-France.

Comment limiter l'impact de la déficience visuelle au quotidien et favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes de malvoyance ou de cécité ?

Le jeudi 15 novembre de 14h30 à 16h30 au foyer les Boîtes, 1 rue de la Gare à Artres.

Ordre du jour :

- Principales pathologies avec leurs conséquences fonctionnelles au quotidien ;
- Préconisations optiques chez le malvoyant ;
- Évaluation des besoins, conseils en aménagements du domicile et en aides techniques ; et leur financement ;
- Remontée des besoins sur cette thématique sur les territoires avoisinants : Merci de préparer un rapide recensement des problématiques de vision auxquels vous avez pu être ou êtes confrontés (exemple : le nombre d'usagers malvoyants dans les établissements, problème de logement et impossibilité de rester à domicile, etc.).

Pour une meilleure organisation, merci de **[vous inscrire ICI](#)**.